

TV VENDEE

Le journal de Louis-Marie Le Roy – Vendredi 19/03/10

Edition du soir

LM Le Roy : *Titres du journal :*

« La société K@Vendée a un an. Cette société d'investissement permet à des vendéens fortunés de soutenir le développement d'entreprises vendéennes. Une formule qui fonctionne. Les souscripteurs, vous le verrez, sont de plus en plus nombreux. »

*Dans le journal :*

LM Le Roy : Economie à présent avec les un an de la société KV qui a été créée par la CCI et le syndicat des unions métallurgistes de la Vendée. Cet organisme est en fait une société d'investissement. En clair, son objectif est de récolter des fonds auprès d'investisseurs privés pour aider au développement des entreprises de notre département. Cela concerne des personnes soumises à l'ISF et qui peuvent ainsi bénéficier de crédits d'impôts. Ecoutez plutôt les explications de Joseph Moreau, le Président de la CCI de Vendée. Des propos recueillis par Anne-Sophie Arthur.

Joseph Moreau: « Les entreprises doivent avoir plus d'un an d'existence, elles ne doivent pas être en dépôt de bilan. Il faut évidemment qu'elles aient un projet, que ce projet soit structurant, et que ce soit un projet qui nous soit accessible puisque l'on investit entre 25 000 et 135 000 euros - jamais plus - c'est à dire une masse d'argent qui n'intéresse pas les professionnels de ces investissements. Quant aux souscripteurs ISF, on les prend en compte à partir de 5000 euros. Il faut qu'ils paient plus de 5000 euros d'ISF et ils sont défiscalisés de manière importante.

On a fait un levain qui demain va se multiplier c'est sûr. Donc on est entièrement satisfait, on est dans notre mission d'incubateur d'entreprises nouvelles et qui demain porteront la Vendée vers des cieux encore plus hauts qu'aujourd'hui. »

LM Le Roy : Et j'ajoute qu'en 2009, 8 entreprises vendéennes ont bénéficié de KV et que 33 dossiers sont à l'étude pour 2010.

--- Fin ---